

NATIONS UNIES
CONSEIL
DE SECURITE



Distr.
GENERALE
S/9958*
9 octobre 1970
FRANCAIS
ORIGINAL : RUSSE

LETTRE, DATEE DU 9 OCTOBRE 1970, ADRESSEE AU SECRETAIRE GENERAL PAR LE REPRESENTANT PERMANENT DE L'UNION DES REPUBLIQUES SOCIALISTES SOVIETIQUES

Je vous saurais gré de bien vouloir faire distribuer la déclaration ci-jointe du Ministère des affaires étrangères de l'Union des Républiques socialistes soviétiques sur la situation au Moyen-Orient en tant que document officiel du Conseil de sécurité et de l'Assemblée générale.

Veillez agréer, etc.

Le représentant permanent de l'Union
des Républiques socialistes
soviétiques auprès de l'Orga-
nisation des Nations Unies,

(Signé) Y. MALIK

* Publié également sous la cote A/8107.

DECLARATION DU MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES DE L'UNION DES
REPUBLIQUES SOCIALISTES SOVIETIQUES

Ces derniers temps des personnalités officielles aux Etats-Unis d'Amérique répandent toutes sortes d'allégations mensongères selon lesquelles la situation s'aggrave au Moyen-Orient prétendument par suite de la position de l'Union soviétique, et l'Union soviétique "violerait les engagements qu'elle a assumés" en ce qui concerne le cessez-le-feu dans la zone du canal de Suez.

Sur l'incitation manifeste des milieux officiels, la presse américaine a lancé une campagne de calomnies contre l'Union soviétique. Il ne fait pas de doute que cette campagne a pour but de déformer délibérément la position de l'Union soviétique tout en blanchissant les milieux dirigeants israéliens qui sont directement responsables de l'aggravation actuelle de la situation au Moyen-Orient, de la violation de l'entente sur le cessez-le-feu, des difficultés auxquelles s'est heurtée la mission du représentant spécial de l'ONU, M. Jarring. Des tentatives sont faites pour induire en erreur l'opinion mondiale, pour rejeter la responsabilité de la situation qui s'est créée au Moyen-Orient sur l'Union soviétique et les pays arabes. Cependant ces tentatives ne reposent sur rien et vont entièrement à l'encontre des faits.

Que révèlent les faits?

Préconisant inlassablement l'utilisation des possibilités qu'offre la mission de M. Jarring, l'Union soviétique, pour sa part, a contribué activement à ce que l'on prenne des mesures pratiques en vue de l'établissement de contacts pour que des négociations soient entamées entre les parties par l'intermédiaire de M. Jarring. Le Gouvernement de l'URSS a déclaré au Gouvernement des Etats-Unis que, envisageant de façon positive les possibilités qu'offre la mission de M. Jarring, l'Union soviétique est également prête à s'employer à l'avenir à ce que les négociations commencent dans les plus brefs délais et à contribuer à leur succès.

Le Gouvernement soviétique envisage également de façon positive le fait que les Gouvernements de la République arabe unie et de la Jordanie sont prêts à accepter un cessez-le-feu si Israël prend le même engagement.

En revanche - et le Gouvernement des Etats-Unis d'Amérique le sait fort bien - l'Union soviétique n'a pas participé à la mise au point de conditions de cessez-le-feu quelconques dans la zone du canal de Suez. Ces conditions ont été proposées par les Etats-Unis. L'Union soviétique de son côté n'a cessé de préconiser dès le début un cessez-le-feu, tenant compte de toute l'importance de cette mesure, et a fait tout ce qui était en son pouvoir pour que la mission de M. Jarring, par l'intermédiaire duquel les parties devaient commencer des échanges de vues, puisse être menée à bien.

Malgré tous ces faits qui sont assurément connus du Gouvernement des Etats-Unis, une campagne de calomnies a été suscitée aux Etats-Unis, campagne ayant manifestement pour but de jeter une ombre sur la position de l'Union soviétique et de mettre sur son compte la violation d'on ne sait quelle entente. On a répandu notamment des insinuations selon lesquelles, dans la zone du canal de Suez, seraient apparues des installations de roquettes antiaériennes desservies par un personnel soviétique, ce qui est aussi une contre-vérité notoire.

Les affirmations de personnalités officielles des Etats-Unis et d'Israël au sujet de prétendues violations des conditions du cessez-le-feu que commettrait la République arabe unie ont été rejetées dans la déclaration officielle que le Ministre des affaires étrangères de la République arabe unie, M. Riad, a faite le 4 septembre dernier au représentant des Etats-Unis au Caire, ainsi que dans l'allocution que M. Riad a prononcée à la télévision du Caire le 6 octobre dernier. Il ressort de cette déclaration que la situation réelle n'a aucun rapport avec les fables que l'on répand maintenant aux Etats-Unis.

Ces fables ont, de toute évidence, été lancées pour créer encore un prétexte fabriqué de toutes pièces afin que Tel-Aviv puisse faire échouer les contacts que M. Jarring était sur le point d'entamer avec les parties. Or, c'est Israël qui viole les conditions du cessez-le-feu. Les appareils militaires israéliens effectuent presque chaque jour des incursions dans l'espace aérien de la République arabe unie.

Les troupes israéliennes, à l'intérieur d'une zone de 50 km à l'est du canal de Suez, ne cessent de construire des installations militaires et des voies de communications et d'effectuer d'autres travaux en utilisant du matériel technique et des véhicules automobiles. On crée de nouvelles positions pour les chars, l'artillerie et les canons automoteurs ainsi que des installations de roquettes.

Tout ceci montre qu'Israël et les Etats-Unis qui le soutiennent sont responsables du fait que M. Jarring se trouve dans l'impossibilité pratique de commencer à s'acquitter de sa mission. Par ailleurs les agresseurs, qui se sont emparés des terres des Etats arabes voisins et qui continuent à fouler aux pieds le droit international, se permettent de faire hypocritement la leçon aux Arabes, victimes de l'agression, sur la façon dont ils devraient se comporter.

On ne saurait manquer de relever non plus que les Etats-Unis eux-mêmes prennent des mesures qui conduisent à une aggravation de la situation au Moyen-Orient. On en trouve par exemple un témoignage dans l'envoi, dans la Méditerranée, de nouveaux navires de guerre américains, "la force de démonstration" par la sixième flotte américaine, dont le caractère provocateur a également été mis en évidence par la part qu'y a prise personnellement le Président des Etats-Unis.

C'est précisément à ce moment que le Gouvernement des Etats-Unis a mené une série de négociations avec Tel-Aviv, qu'il a pris la décision de livrer à Israël un nouveau lot d'appareils "Phantom" et qu'il a consenti à Israël un nouveau prêt pour l'achat aux Etats-Unis de matériel et d'équipement militaires.

Il y a lieu de mentionner également le fait que les Etats-Unis tentent de s'arroger le "droit" d'effectuer des vols de reconnaissance au-dessus du territoire de la République arabe unie. Le Gouvernement soviétique a déclaré officiellement au Gouvernement des Etats-Unis que de tels actes des Etats-Unis ne font que compliquer encore davantage la situation dans cette région et constituent une violation flagrante de la souveraineté de la République arabe unie.

Les hommes d'Etat américains parlent beaucoup ces derniers temps de la confiance, qui est nécessaire dans les relations internationales. Pensent-ils que leurs actes dans la région du Moyen-Orient, que la façon dont ils trompent l'opinion publique en déformant de façon éhontée les faits contribuent au renforcement de la confiance à l'égard de la politique des Etats-Unis dans les affaires du Moyen-Orient?

Alors que la République arabe unie et la Jordanie confirment qu'elles sont prêtes à entamer des négociations entre les parties par l'intermédiaire de M. Jarring et que l'on constate le maintien dans la pratique du cessez-le-feu, le point de savoir si ces conditions favorables vont être utilisées au profit d'un règlement politique au Moyen-Orient dépend en fait de la position d'Israël et des forces extérieures qui le soutiennent. Les Etats-Unis doivent choisir vers quoi tendra leur politique au Moyen-Orient : vont-ils continuer, à l'avenir, à encourager les desseins insensés d'Israël ou se décideront-ils vraiment à exécuter les décisions du Conseil de sécurité du 22 novembre 1967, à contribuer à l'établissement dans cette région d'une paix juste et durable?

L'Union soviétique a été et demeure un ferme partisan du règlement politique des problèmes du Moyen-Orient sur la base de l'application de toutes les dispositions de cette résolution du Conseil de sécurité.

Le Gouvernement soviétique continuera comme par le passé à s'efforcer par tous les moyens de parvenir à cette fin, dans le cadre de rencontres bilatérales et au cours de consultations entre les quatre puissances membres permanents du Conseil de sécurité.

